



Paris, le 08 AOUT 2018

SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS
BUREAU DE LA GESTION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES CORPS COMMUNS ET DES AGENTS NON-TITULAIRES
Section "organisation et fonctionnement des CAP"
Lise PAPIN – 01.70.22.90.47
Donna FUKS – 01.70.22.78.03
Baptiste MEUNIER – 01.70.22.73.36

Note

à l'attention de

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
des greffes des services judiciaires
Madame la sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales de l'administration pénitentiaire
Madame la sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse
Monsieur le chef du département du pilotage des emplois et des compétences
et du soutien de proximité du service du pilotage et du soutien de proximité du secrétariat général
Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaire de la grande chancellerie de la Légion d'honneur
Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : CAP ATTACHÉS – 11-10-2018 – Additif à la circulaire de mutation du 1^{er} août 2018

Annexes : 1 - Liste des postes nouvellement offerts
2 - Profils des postes nouvellement offerts

La liste des postes vacants d'attaché d'administration figurant en annexe 2 de la circulaire du 1^{er} août 2018 relative à la mutation des attachés d'administration de l'État au sein des services du ministère de la justice doit être complétée conformément au tableau ci-joint en **annexe 1**. Vous trouverez les profils des postes nouvellement offerts en **annexe 2**.

Vous voudrez bien inviter les attachés qui souhaitent modifier leurs desiderata, suite à la publication de l'additif, à remplir à nouveau une fiche de candidature pour tenir compte des nouveaux desiderata et de l'ordre de préférence.

Toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.

J'attire votre attention sur le changement d'adresse électronique pour le retour des fiches de desiderata qui doivent désormais être adressées à l'adresse suivante : **cap.bgacc-sdpp-srhsg-sg@justice.gouv.fr**.

Enfin, je vous informe que de la date limite de dépôt des candidatures est maintenue au **lundi 10 septembre 2018**, délai de rigueur.

L'adjoint au sous-directeur
des parcours professionnels

Stéphane VANOLI